

Règlement officiel du Concours photo mensuel

- L'inscription et la participation au concours photo est gratuite.
- Vos photos doivent être mises sur le site du concours Photo http://chooseyourpicture.free.fr/accueil.php
- Toutes les inscriptions au site des concours seront validées par un administrateur manuellement. Si le prénom et nom ne sont pas renseignés et que l'adresse Email ressemble à du SPAM, le compte ne sera pas activé.
- Vos photos doivent être hébergées sur internet via un serveur du style PICASA Web Album, Netimago, Servimg, etc, et déposées dans votre galerie privée du site des concours ...
 Votre lien photo doit ressembler à cet exemple : http://r24.imgfast.net/users/2414/37/06/14/album/d ici 10.jpg
- Vos photos doivent être de taille raisonnable pour un affichage correct, avec une taille conseillée autour de 1000px pour le plus grand côté en paysage ou 750px en portrait.
- ATTENTION, CE CONCOURS EST ANONYME, vos photos ne doivent pas comporter de signature ni aucun signe permettant de reconnaitre son auteur.
- Vous ne pouvez proposer qu'une seule photo par concours.
- Toutes les photos seront mises en ligne en même temps à la date indiquée sur la page d'accueil.
- Toutes les retouches et montages photos sont autorisés, cela fait partie aujourd'hui de la photo numérique.
- Ce concours est réservé uniquement aux personnes pouvant se déplacer jusqu'au club "De l'œil à l'image", MJC Jacques Prévert 1 rue cosson 54300 Lunéville. L'intervention d'une tierce personne pour venir chercher le lot est autorisée.
- Si un gagnant est dans l'incapacité de retirer son lot dans un délai de 15 jours après l'affichage des résultats, il sera éliminé et le lot sera attribué au deuxième et ainsi de suite.
- il est interdit de créer plusieurs comptes pour fausser les résultats des votes, tous les comptes créés uniquement pour tricher au concours seront automatiquement supprimés et les adresses mails de ces comptes seront bannies définitivement.

A l'ouverture du concours, les votes se passent en deux phases:

- Le vote Multi choix sera activé pour la première phase, le vote de présélection, vous pourrez donc voter pour autant de photos que vous le souhaitez mais en une seule fois.
- S'Il y a égalité au premier rang, une finale où seront présentées les 5 meilleures photos aura lieu et le vote Multi choix ne sera plus actif et passera en vote simple, il faudra donc voter pour une seule photo.

- Les 5 Meilleurs photos qui seront présentées pour la finale seront les photos qui auront reçu le plus de points pendant la première phase.
- Vous ne pouvez pas voter pour votre propre photo.

(En cas de doute sur l'auteur d'une photo finaliste, il vous sera demandé de nous envoyer la photo originale, sinon votre photo sera retirée de la phase finale).

Le gagnant du Concours PHOTO se verra offrir un tirage sur papier professionnel Fuji Satin et encres à pigmentations de la photo de son choix au format:

- 40x53cm si la photo a un format 4:3
- 40x60cm si la photo a un format 3:2
- 40x71cm si la photo a un format 16:9
- 2 fois 30x45 cm format 3:2



Ce concours respecte la charte "Concours Equitable"

Un concours équitable...

- fait appel à un jury indépendant, majoritairement composé de personnes extérieures à l'organisation.
- respecte le droit d'auteur et ne comporte aucune clause de cession autre que la cession des droits pour la publication du palmarès et la promotion du concours, sur une durée maxi de trois ans.
- n'utilise les images gagnantes que dans le cadre du concours et de sa promotion (info, expo, projection, portfolio, site...), pour présenter le palmarès, avec les noms des auteurs et sans modification.
- ne fait aucun usage des images non gagnantes et ne les aliène en aucune manière.
- prévient individuellement chaque gagnant et rend le palmarès final public.
- ne s'apparente pas à un appel d'offres et ne se substitue pas à une commande.
- ne comporte pas d'obligation d'achat.